



## RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

Nous vous rappelons le fonctionnement de notre club :

- Est membre la personne qui a payé sa cotisation pour l'année en cours.
- Pour jouer, il est nécessaire de s'inscrire au préalable sur le tableau situé dans les vestiaires du Club (du lundi au dimanche).
- La cotisation permet de jouer 1 heure par jour en simple ou 2 heures par jour en double.
- Les joueurs inscrits ont la priorité et doivent respecter les horaires.
- Les inscriptions sont considérées d'heure en heure.
- Merci de maintenir les courts et les lieux communs dans l'état où vous les trouver. Les joueurs sont priés de jeter leurs déchets dans la poubelle située à l'entrée des courts.
- Il est strictement interdit de rentrer sur les courts avec trottinettes, vélos et autres.
- Pour se stationner, merci d'utiliser le parking visiteurs à cet effet.
- Il est possible de jouer avec un non-membre (tarif 5.- CHF par heure pour un enfant et 10.- CHF par heure par adulte). Des enveloppes sont à disposition dans le vestiaire afin d'acquitter la cotisation non-membre. Merci de déposer cette enveloppe dans la boîte aux lettres du club (139, route de Presinge – à côté du parking).

**Merci pour votre fair-play !**

Avril 2009